



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS

Le Ministre

**COMPTE RENDU DE LA TRENTIEME REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES MINISTRES**

Vendredi 31 janvier 2025

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO a présidé, ce vendredi 31 janvier 2025 à la cité de l'Union Africaine à Kinshasa, la trentième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République.

Cinq (05) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- I. *Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;*
- II. *Points d'information ;*
- III. *Approbation d'un relevé de décisions du Conseil des Ministres ;*
- IV. *Examen et adoption d'un dossier ;*
- V. *Examen et adoption d'un texte.*

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Président de la République, Chef de l'Etat a commencé par rappeler ceci, je cite : « *Le destin de notre Nation est mis à l'épreuve. Dans la partie Est, nos populations subissent une agression injuste, orchestrée dans le mépris total de notre souveraineté.*

Chaque jour, nos vaillants soldats tombent au front pour défendre l'intégrité de notre territoire.

Un carnage humanitaire s'opère sur notre territoire et nous ne devons pas rester inactifs.

Chaque jour, nos compatriotes attendent de nous une réponse forte, digne et à la hauteur du serment que nous avons prêté.

Dans cette épreuve, l'heure n'est ni aux hésitations ni aux divisions. Elle est à la mobilisation totale de toutes nos forces pour résister, pour informer, pour vaincre.

Nous devons parler d'une seule voix, agir avec une seule détermination, et montrer au monde entier que la République Démocratique du Congo est debout.



Le peuple Congolais, dans son ensemble, nous observe et exige de nous discipline, engagement et efficacité » ; fin de citation.

Le Président de la République a, ensuite, décliné sa communication en trois (03) points, à savoir :

1. De l'activation d'un plan d'urgence humanitaire

Le Président de la République est revenu sur les récents événements malheureux de Goma qui ont occasionné la coupure d'eau et d'électricité dans cette ville et entraîné un afflux massif de déplacés de guerre, laissant des milliers de personnes sans abri, ni nourriture, ni accès aux soins, et vivant dans des conditions précaires, exposés à la malnutrition, aux maladies et à d'autres dangers.

Cette situation, a – t – il insisté, met en lumière la nécessité de mettre en place un Plan d'urgence humanitaire, comme il a eu à le souligner lors de son adresse à la Nation faite à ce sujet le 29 janvier 2025.

Il est donc crucial que le Gouvernement de la République agisse rapidement, avec nos partenaires humanitaires, pour répondre aux besoins de ces populations vulnérables.

Ce plan devra avoir comme lignes maîtresses, notamment :

- *Le recensement des déplacés, en identifiant leur nombre, leurs profils (enfants, femmes, personnes âgées) et leurs besoins spécifiques ;*
- *L'évaluation des ressources disponibles (humanitaires, logistiques, financières) pour répondre aux besoins identifiés ;*
- *La mise en place de refuges temporaires en établissant des environnements sécurisés avec des infrastructures de base (abris, latrines, points d'eau) ;*
- *L'assistance alimentaire et nutritionnelle qui prend en compte des programmes ciblés pour les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes afin de prévenir la malnutrition ;*
- *L'installation des systèmes de gestion des déchets pour prévenir les épidémies ;*
- *L'accès aux soins de santé, en établissant des cliniques mobiles pour offrir des soins médicaux de base, des vaccinations et des soins maternels et infantiles ;*



- *La fourniture des services de santé mentale et de soutien psychologique aux personnes traumatisées par le conflit ;*
- *La fourniture d'eau potable par des forages, des réservoirs ou des camions-citernes ;*
- *La création des centres d'éducation temporaires pour assurer la continuité de l'éducation pour les enfants déplacés ;*
- *La collaboration avec les Organisations et Agences humanitaires pour mobiliser des ressources et coordonner les efforts d'assistance.*

Le Président de la République a engagé le Gouvernement à s'appliquer, sous la coordination de la Première Ministre, pour la mise en œuvre du Plan d'urgence souhaité par les Ministres sectoriels directement concernés et d'autres services étatiques et étrangers du secteur humanitaire.

Un rapport sur la mise en œuvre est attendu endéans 15 jours.

2. De la participation de tous à l'effort de guerre

Le Président de la République a rappelé que notre patrie traverse une épreuve cruciale qui la confronte à une menace mettant en péril son intégrité et l'avenir des congolais.

En tant que citoyens, a – t – il précisé, il est de notre devoir de nous unir et de participer activement à l'effort de guerre pour défendre notre terre en apportant notre soutien matériel, moral et spirituel à nos vaillantes forces de défense et de sécurité.

Il a insisté sur l'impératif pour les Institutions publiques de l'Etat et leurs animateurs d'adopter un train de vie plus sobre.

L'objectif poursuivi est de dégager des économies qui nous permettront, immédiatement, d'octroyer une prime exceptionnelle à nos vaillants militaires, policiers et patriotes Wazalendo engagés dans les combats à l'Est du pays, en augmentant leur pouvoir d'achat et en assurant la couverture sanitaire pour eux ainsi que pour les membres de leurs familles restreintes respectives.

Parallèlement, des propositions urgentes doivent porter sur leur renforcement en équipements.



Dans cette optique, le Président de la République a engagé le Gouvernement et son Cabinet à lui soumettre, dans les 72 heures, des mesures rigoureuses de réduction de train de vie consistant en des coupes, par palier, et devant être opérées sur les frais de fonctionnement et les interventions économiques de la Présidence de la République, de l'Assemblée Nationale, du Sénat, du Gouvernement, du Pouvoir judiciaire et des Institutions d'appui à la démocratie.

Au-delà des efforts spontanés, des coupes devraient également porter sur les rémunérations des mandataires publics, des membres des cabinets politiques, du Pouvoir Judiciaire et ceux des Institutions d'appui à la démocratie.

Par ailleurs, toutes les missions et évacuations sanitaires à l'étranger non essentielles doivent être suspendues. Il en est de même pour les subventions non essentielles à accorder à certains organismes publics, ainsi que d'autres acquisitions pour les Institutions politiques, judiciaires et assimilées.

Doivent également être suspendues pour une durée de 12 mois, les augmentations salariales, les corrections des grades, et les mécanisations des agents publics de l'Etat, autres que les militaires et policiers, sauf dérogation spéciale.

Dans cet effort national, le Président de la République a invité le secteur privé à envisager de faire des dons ou de constituer des fonds pour soutenir directement nos Forces Armées et les populations déplacées.

Ainsi, les excédents de trésorerie qui seront générés dans ce cadre de l'effort de guerre par les Comptes Spéciaux devront être reversés au Compte général du Trésor.

Un rapport hebdomadaire circonstancié lui devra être présenté, sous la supervision de la Première Ministre, par le Ministre d'Etat, Ministre du Budget ainsi que le Ministre des Finances.



3. De la nécessité d'une communication institutionnelle cohérente, responsable et stratégique en ce temps critique

Le Président de la République a attiré l'attention de membres du Conseil sur le fait que l'agression dont notre pays est victime à l'Est ne laisse aucune place à l'improvisation ni à la cacophonie.

Face aux campagnes de désinformation orchestrées contre notre Nation, il est impératif d'adopter une communication institutionnelle cohérente, responsable et stratégique. Car, constate – t – il avec gravité que des voix discordantes, parfois mal informées, affaiblissent notre message et donnent prise à l'ennemi.

« Cela doit cesser. Ce qui permettra à notre peuple d'avoir une information claire, juste et vérifiée, qui renforce sa résilience et sa mobilisation aux côtés de nos Forces Armées. Nous sommes à un moment décisif qui commande que la vérité et la cohésion soient nos armes face à l'intoxication et à la manipulation », a précisé le Président de la République.

Pour une communication plus responsable, il a engagé le Gouvernement, sous la coordination de la Première Ministre à ce qui suit :

1. **La mise en place immédiate d'une Cellule de crise ad hoc**, rassemblant les services de communication du Gouvernement et de son Cabinet, avec pour mission d'unifier et de coordonner la communication institutionnelle sur la situation sécuritaire ;
2. **La tenue d'un point régulier sur la situation**, validé par cette cellule, afin d'informer avec précision l'opinion nationale et internationale, et de contrer efficacement la propagande hostile ;
3. **L'observance d'une discipline communicationnelle stricte**, où seules les voix habilitées s'exprimeront sur la crise. Les Ministres et cadres concernés devront aligner leurs interventions sur les orientations stratégiques.

Intervention de la Première Ministre :

La Première Ministre, Cheffe du Gouvernement a d'abord tenu à exprimer tout son soutien au Président de la République pour son courage et sa détermination à la suite de son adresse à la Nation concernant l'évolution de la situation sécuritaire dans l'Est de notre pays.



Elle a précisé que son discours a été un puissant appel à la résilience, à la résistance et à l'unité nationale. Sa colère et son indignation face aux attaques des Forces de Défense du Rwanda en soutien aux terroristes M23 traduisent la gravité de la situation et l'y amènent, en tant que Commandant Suprême des Forces armées, à y réserver une riposte vigoureuse et coordonnée. De plus, son appel à l'unité nationale souligne la responsabilité collective du Gouvernement.

En réponse au discours du Président de la République, elle a présidé, le jeudi 30 janvier 2025, une réunion spéciale avec les Membres du Gouvernement pour mettre en œuvre les décisions et directives annoncées par le Président de la République.

Dans le contexte actuel marqué par une crise humanitaire sans précédent et des menaces pesant sur notre sécurité, le Chef de l'Etat a engagé le Gouvernement à intervenir sur trois axes prioritaires nécessitant une mobilisation coordonnée et efficace des ressources disponibles.

La Première Ministre a invité les membres du Gouvernement à s'engager pleinement dans cette dynamique pour s'assurer de l'efficacité de notre action par rapport à la situation dans l'Est du pays.

Pour terminer, la Première Ministre a chargé la Commission interministérielle Economie, Finance et Reconstruction de travailler en urgence afin de nous produire, au prochain Conseil des Ministres, un rapport sur l'impact des conséquences de cette guerre sur notre économie. Ce qui permettra notamment au Gouvernement de mieux calibrer les efforts à mener en termes de réduction de train de vie et de mobilisation de recettes.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a présenté au Conseil, le rapport sur l'état et l'administration du territoire national.

L'état d'esprit de la population demeure calme, et a été marqué par :



- *La détérioration substantielle des conditions humanitaires des milliers des déplacés à Goma et ses environs suite à la présence des troupes rwandaises dans la ville ;*
- *La mobilisation de la population pour la défense de l'intégrité territoriale du pays quel qu'en soit le prix ;*
- *La reconnaissance par l'opinion nationale de la bravoure et le sens du patriotisme des éléments de nos Forces Armées consécutive à la résistance devant les troupes rwandaises dans la ville de Goma ;*
- *La fermeté et l'engagement du Président de la République, Chef de l'Etat, exprimés lors de son adresse à la Nation, à la suite de la présence des troupes rwandaises dans la ville de Goma contre laquelle il faut répondre dans un élan de cohésion et unité nationales.*

Sur le plan politique, il a été observé, au cours de cette semaine, la tenue des manifestations spontanées de la population en soutien aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo et aux VDP à la suite de l'entrée des troupes rwandaises dans la ville de Goma. Cet élan de solidarité a été exprimé sur toute l'étendue du territoire national notamment : à *Bukavu, Kinshasa, Mbandaka, Lodja, Buta, Kindu, Mbuji-Mayi, Kisangani.*

Sur le plan sécuritaire, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, a fait état :

Dans la ville de Kinshasa

De la condamnation ferme du Gouvernement des troubles à l'ordre public avec actes de vandalisme et pillages de quelques chancelleries et autres établissements privés enregistrés la journée du 28 janvier 2025 lors de la manifestation spontanée de la population contre l'agression rwandaise.

Dans la province du Nord-Kivu

Du carnage et des tueries des populations civiles et des prisonniers de guerre dans la ville de Goma. Des milliers de corps jonchent les rues de la ville.

Il a été également signalé la détérioration des conditions humanitaires des personnes déplacées et celles des habitants de la ville de Goma, aggravées par la coupure de la fourniture d'eau et de l'électricité. Des cas de règlements de compte sont également signalés, attribués aux troupes rwandaises.



Le pillage du siège du Secrétariat Exécutif Provincial de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.2. Situation sécuritaire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a informé les membres du Conseil de la situation opérationnelle et sécuritaire, particulièrement dans la partie Est de la République Démocratique du Congo.

Il a signalé qu'au cours de la semaine qui s'achève, la situation sécuritaire est marquée par l'entrée, le 28 janvier 2025 dans la ville de Goma, des forces rwandaises de la troisième division du district voisin de Rubavu renforcée par les forces spéciales rwandaises pour pénétrer au niveau des bornes 12 et 13 avec des conséquences humanitaires dramatiques pour la population civile spécifiquement les populations déplacées.

Suivant les instructions du Président de la République, Chef de l'Etat et Commandant Suprême des FARDC et de la Police Nationale, nos forces de défense travaillent sur un plan coordonné de reconquête des espaces occupés par l'armée rwandaise et ses supplétifs.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Situation épidémiologique en République Démocratique du Congo

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale a présenté la situation épidémiologique en République Démocratique du Congo, avec un accent particulier sur le Mpox au sujet duquel il a indiqué que la tendance à la troisième semaine est marquée par une diminution de cas suspects passant de 3.071 à 2.707.

Au cours de cette semaine, il a été noté une prédominance des cas notifiés dans huit provinces, à savoir : *Sud-Kivu, Tshuapa, Tshopo, Sud-Ubangi, Sankuru, Nord-Kivu, Bas-Uélé et Kinshasa* représentant 88,5% de cas suspects du pays.



Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale également présenté la situation sanitaire qui prévaut à la suite des violences armées dans la ville de Goma. Une campagne de don de sang a été initiée et lancée à Kinshasa le 30 janvier 2025 pour secourir les blessés civils et militaires. Cette opération va se clôturer le 01 février 2025.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.4. Note d'information relative aux droits humains

Le Ministre des Droits Humains a informé le Conseil du travail en cours au niveau de son Ministère pour documenter tous les cas de graves violations des Droits de l'Homme et de crimes commis par l'armée rwandaise dans la partie Est de la République Démocratique du Congo.

Le Conseil a pris acte de cette note.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DE DECISIONS

Les membres du Conseil ont approuvé un relevé de décisions prises lors de la 29^{ème} réunion du Conseil des Ministres du mercredi 24 janvier 2025.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN (01) DOSSIER

IV.1. Plan d'urgence harmonisé de gestion des crises et catastrophes pour les trois prochains mois

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a soumis au Conseil, pour examen et approbation, le Plan d'urgence harmonisé de gestion des crises et catastrophes pour les trois (03) prochains mois, élaboré à la suite de l'instruction du Président de la République lors de la 25^{ème} réunion du Conseil des Ministres.

Il a indiqué que les amendements et corrections y apportés à la suite de la réunion du Conseil des Ministre du 27 décembre 2024, rencontrent les attentes du Conseil des Ministres, conformément aux orientations pertinentes du Président de la République.

En effet, les changements apportés sont essentiellement focalisés sur trois aspects importants à savoir :



- *La prise en compte du nombre croissant des populations déplacées internes dans les zones affectées par les opérations militaires ;*
- *la spécification de sources de financement dudit plan ;*
- *la coordination dudit plan par le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières qui oriente les fonds selon les besoins exprimés par les unités de mise en œuvre.*

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières a été complété par la Ministre des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale qui est revenue sur collaboration en cours pour la prévention, la préparation et la réponse tel qu'attendues.

Après débats et délibérations, le Conseil a recommandé un travail de mise avant son adoption.

V. EXAMEN ET ADOPTION D'UN (01) TEXTE

V.1. Projet d'Ordonnance-Loi

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil le projet d'Ordonnance-Loi autorisant la prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu pour une période de 15 jours prenant cours le 06 février 2025.

Après débats et délibérations, ce projet d'Ordonnance-Loi a été adopté.

Commencée à 14h30', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 17h18'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE
Ministre de la Communication et Médias
Porte-parole du Gouvernement

